

Fédérations Syndicales des Cheminots CGT - CFDT - FO - CFTC - SUD RAIL - UNSA - CFE/CGC - FGAAC



Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Au nom de toutes les Fédérations Syndicales de cheminots, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

L'idée étant de vous exposer à grands traits les principales motivations qui portent la **Manifestation Nationale des Cheminots à Paris du 08 février 2007.**

Celle-ci se situe dans une période particulière où d'autres mouvements sociaux sont engagés et elle s'inscrit pour les cheminots dans un processus revendicatif relancé il y a quelques mois.

Budget 2007 de la SNCF, négociations salariales, situation de Fret SNCF, concurrence privée, avenir du régime spécial de retraites sont autant de sujets de la période qui nourrissent interrogations, inquiétudes et mobilisations au centre desquelles se trouvent exigences et revendications.

Ainsi, la reconnaissance par la direction de la SNCF de l'échec du plan Fret (2004-2006) ne se traduit pas dans le budget 2007 de la SNCF rejeté - faut-il le rappeler - par l'unanimité des élus du personnels. Il n'y a en effet pas de rupture avec les choix désastreux qui ont conduit à mettre plusieurs centaines de milliers de camions supplémentaires sur les routes, conséquence d'un affaiblissement historique l'activité Fret.

La politique de réduction des moyens et de contraction de l'outil de production, est poursuivie.

Près de 44% des 2490 suppressions d'emplois prévues pour 2007 concernent le périmètre du fret, soit 1089 suppressions. Le niveau de trafic prévu fin 2007 à 40,9 GTK maintient cette activité dans une zone critique pour sa pérennité.

Même si nous avons œuvré à ce que le Conseil Supérieur du Service Public ferroviaire (CSSPF) émette un avis défavorable, l'insistance du gouvernement et des lobbies routiers à autoriser la circulation des 44 tonnes a de quoi nourrir les inquiétudes. Celles des cheminots, très attachés au développement des trafics dans une entreprise de service public. Celles des populations, inquiètes pour la sécurité de leurs déplacements et pour l'environnement.

Cela n'aura échappé à personne, les échéances électorales transportent sur le devant de la scène les besoins de choix politiques devant permettre de préserver l'environnement.

Et bien le 8 février, dans le domaine qui est le leur, les cheminots exigeront la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de croissance du fret ferroviaire en fixant objectifs et moyens.

Car les choix politiques et stratégiques effectués ces dernières années vont à contre-courant d'une véritable politique de développement durable.

Il faut stopper cette culture obsessionnelle du résultat financier prônée par la SNCF et le gouvernement depuis plusieurs années, empruntée à la sphère privée. Cette culture conduit à des choix dangereux pour l'intérêt général.

Les différentes mobilisations sociales qui se sont développées ces derniers mois à la SNCF auront contraint SNCF et gouvernement à faire le choix de ne pas filialiser l'activité fret.

Des mobilisations qui auront aussi obligé la SNCF à dépasser son budget prévisionnel 2006 en emploi de 461 embauches.

Le budget 2007 se situe dans la continuité des précédents voire accélère le carcan financier au travers du désengagement de l'État et d'un concept libéral de gestion de l'entreprise publique.

Ce budget 2007 s'inscrit dans la logique de concurrence intra modale, voire inter modale, que préconise le Projet industriel 2006/2008 et présente de nouvelles tendances, lourdes de conséquences pour le service public et l'emploi

cheminot, pour preuve les 2 490 suppressions d'emplois cheminots à statut, prévues dans la plupart des activités.

C'est une situation inacceptable au regard des difficultés rencontrées pour assurer la qualité de service attendue tous les jours par les usagers et encore plus pour répondre aux besoins croissants de transports.

Les 683 suppressions d'emploi prévues dans le périmètre des infrastructures vont à l'encontre des exigences et discours sur la remise à niveau du réseau permettant d'assurer développement, régularité, confort et sécurité des trafics.

En tout, depuis septembre 2002, c'est la suppression de plus de 16 000 emplois qui pourrait être atteinte à la fin de cette année 2007, si les cheminots laissent faire le gouvernement et la direction SNCF !

C'est d'une autre politique de l'emploi dont nous avons besoin, en nombre suffisant et en qualité.

Le 8 février, les cheminots porteront cette revendication indispensable pour développer un service public de qualité.

Dans le budget 2007, l'État actionnaire conjugue son action avec le verbe désengager.

La contribution de l'État aux charges d'infrastructures est réduite de 60 millions d'euros dans la loi de finances 2007.

La hausse des péages versés à RFF (2 754 millions d'euros) pour l'utilisation de l'infrastructure progresse de 6,1% en 2007. Elle est consécutive au désengagement de l'État. En 10 ans, la SNCF a vu ses péages augmenter de 200% (de 916 millions d'euros en 97 à 2 754 millions d'euros en 2007).

La contribution des Pouvoirs Publics aux tarifs sociaux est réduite de 14,8% après une baisse de 18% l'an dernier.

Une nouvelle fois la SNCF va rechercher des gains de productivité et va procéder à la cession très importante d'actifs (pour 838 millions d'euros en 2007), afin de compenser le désengagement de l'État de ses obligations d'actionnaire unique et de décideur.

Ce budget renforce le carcan financier, imposé par les Pouvoirs Publics au travers du désengagement de l'État et de nouvelles ponctions (taxes et impôts).

Le Gouvernement fait donc payer la facture de l'endettement du système ferroviaire (41 milliards d'euros) et le financement des investissements aux cheminots, aux usagers et aux collectivités.

Il s'agit d'un budget d'austérité dont la population, les usagers et les cheminots auront une nouvelle fois à supporter les conséquences.

L'action conjuguée des usagers, des populations, des cheminots sera encore déterminante dans l'inversion des choix budgétaires, permettant d'imposer d'autres

orientations, aptes à répondre aux besoins du plus grand nombre.

Comme pour l'ensemble des salariés, la question des salaires et du pouvoir d'achat est en bonne place dans les exigences qu'expriment les cheminots.

Les prix augmentent plus vite que les salaires. L'augmentation du coût de la vie, notamment des loyers, de l'énergie, des produits frais, de la santé, des transports... n'est pas une lubie. C'est une réalité qui frappe l'ensemble des cheminots comme les autres salariés.

L'indice des prix INSEE quoi qu'en dit le gouvernement ne reflète pas la réalité du pouvoir d'achat. Le sentiment partagé par 90% des français d'une baisse de pouvoir d'achat significative depuis l'arrivée de l'euro, est une réalité bien visible.

Il n'est pas inutile de rappeler que le salaire minimum d'embauche à la position 3 est aujourd'hui supérieur au SMIC de seulement 0,6% alors qu'il était de +19,2% il y a 25 ans.

Les moyens existent donc à la SNCF pour décider une véritable politique de revalorisation des salaires et pensions dans le cadre des dispositions statutaires en vigueur.

Autre sujet d'actualité qui suscite à la fois interrogations et inquiétudes au regard de sa complexité et de sa sensibilité, c'est bien l'application des normes comptables internationales IFRS au régime spécial de retraites des cheminots.

Depuis 2002, dans le cadre d'un grand marché financier Européen, les pays de l'Union Européenne ont décidé d'obliger tous les émetteurs d'obligations faisant appel à l'épargne publique à adopter les mêmes normes comptables dites normes IFRS.

Au titre de ces nouvelles obligations, la SNCF devra donc publier au plus tard le 31 août 2007 les comptes consolidés du groupe SNCF du premier semestre 2007 aux normes IFRS.

La Direction de la SNCF travaille sur ce dossier depuis des semaines avec plusieurs ministères et elle a engagé un cycle de concertation avec les Fédérations Syndicales de cheminots.

Cette question comme toutes celles qui seront portées par la [Manifestation Nationale du 08 février](#) seront évoquées demain auprès de la Direction de la SNCF et mercredi au siège du Ministère des Transports dans le cadre de rencontres que nous avons sollicitées.

Pour nous, Fédérations de cheminots, notre priorité étant de sortir de cette phase de mise aux normes comptables IFRS des comptes de la SNCF, avec le maintien des droits pour les cheminots actifs et retraités, tant au niveau de la prévoyance que de la retraite, le

maintien de la qualité des prestations et la préservation des intérêts des personnels de la Caisse de Prévoyance et de Retraite.

L'objectif central étant de ne pas permettre au gouvernement d'utiliser cette phase pour affaiblir notre régime spécial de retraite qui fait l'objet depuis de longs mois d'un traitement médiatique de choix.

C'est pourquoi nous entendons agir dans cette période pour consolider notre système de protection sociale dans la perspective des échéances de 2008.

La Manifestation Nationale du 08 février
2007
participe à cette démarche.

Je vous remercie de votre attention et nous vous donnons la parole pour les questions ou précisions que vous souhaitez avoir.

Paris, le 05 février 2007

